

# Région, Département, Bloc communal : qui s'occupe de quoi?



Les chefs de filât



- ✓ Aménagement et développement durable du territoire
- ✓ Intermodalité et complémentarité entre les modes transports
- ✓ Protection de la biodiversité
- ✓ Climat, qualité de l'air et énergie
- ✓ Soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche



Conseil départemental

- Chef de file des solidarités humaines et territoriales**
  - ✓ Action sociale, développement social et contribution à la résorption de la précarité énergétique
  - ✓ Autonomie des personnes
  - ✓ Solidarité des territoires



Bloc Communal

- ✓ Aménagement de l'espace
- ✓ Mobilité durable
- ✓ Développement local
- ✓ Organisation des services publics de proximité



Les compétences exclusives

- ✓ Développement économique
- ✓ Gestion des programmes européens
- ✓ Gestion des lycées
- ✓ Plan de prévention et de gestion des déchets
- ✓ Formation professionnelle, apprentissage et alternance

- ✓ Aide sociale
- ✓ Voirie départementale
- ✓ Transport scolaire des enfants handicapés
- ✓ Gestion des collèges
- ✓ Ingénierie territoriale
- ✓ Services Départemental d'Incendie et de Secours
  - ✓ Mode de garde
  - ✓ Espaces naturels sensibles
  - ✓ Sport nature

- ✓ Voirie communale / intercommunale
- ✓ Accueil des gens du voyage
- ✓ Gestion des écoles primaires
- ✓ Eau, assainissement collectif des déchets
- ✓ Gestion des milieux aquatiques
- ✓ Documents réglementaires d'urbanisme



Les compétences partagées

